

**Information du groupe Europe Écologie Les Verts  
au Conseil régional d'Ile-de-France 'Spécial Grand Paris'**

Lors des élections régionales, les écologistes ont porté une double vision : la nécessité d'un investissement garanti pour les transports publics franciliens, favorisant la mise en place d'un réseau de banlieue à banlieue, conjugué avec un aménagement durable de l'Ile-de-France. Le projet du Grand Paris de Nicolas Sarkozy donnait quant à lui la priorité aux liaisons entre aéroports et quartiers d'affaires, tournant ainsi le dos aux préoccupations des citoyen-nes et aux besoins de la région. Ce projet avait été dénoncé avec vigueur par l'ensemble de la gauche lors de la campagne électorale.

Tout au long des derniers mois, le groupe Europe Ecologie – Les Verts a plaidé pour un accord exigeant entre l'Etat et la Région permettant une véritable transformation de la métropole, s'appuyant sur le projet Arc Express en y ajoutant la priorité donnée à desservir les quartiers enclavés de l'Est, comme Clichy-Sous-Bois.

Le débat public qui a mobilisé les Franciliens a mis en évidence l'urgence à agir dans trois directions :

- Améliorer immédiatement l'état des transports franciliens
- Réaliser un réseau dense au plus près des territoires et des habitants, avec un nombre de gares suffisant pour répondre aux besoins du plus grand nombre
- Agir en priorité à l'Est et là où le retard pris ces dernières décennies pénalise le plus fortement les habitant-e-s et les activités économiques.

**Lors des négociations entre l'Etat et la Région, les écologistes ont obtenu certaines avancées, notamment le retrait de l'accord de l'aménagement du Plateau de Saclay, engagement présidentiel inutile et coûteux, qui menace les meilleures terres agricoles de l'Ile-de-France.**

Pourtant, après plusieurs mois à s'être opposé frontalement au projet du Grand Paris, le Président de la Région Jean-Paul Huchon a décidé de conclure dans la précipitation, mercredi 26 janvier, un accord avec le ministre de la ville Maurice Leroy. Alors que les débats publics ne s'achèveront que le 31 janvier, la Région et l'Etat passent outre les propositions portées par les habitant-e-s, les élus locaux et les associations. Par ailleurs, l'accord signé ne contient aucune garantie et apparaît à ce jour davantage comme une opération de communication, qu'un engagement solide en faveur des transports en commun.

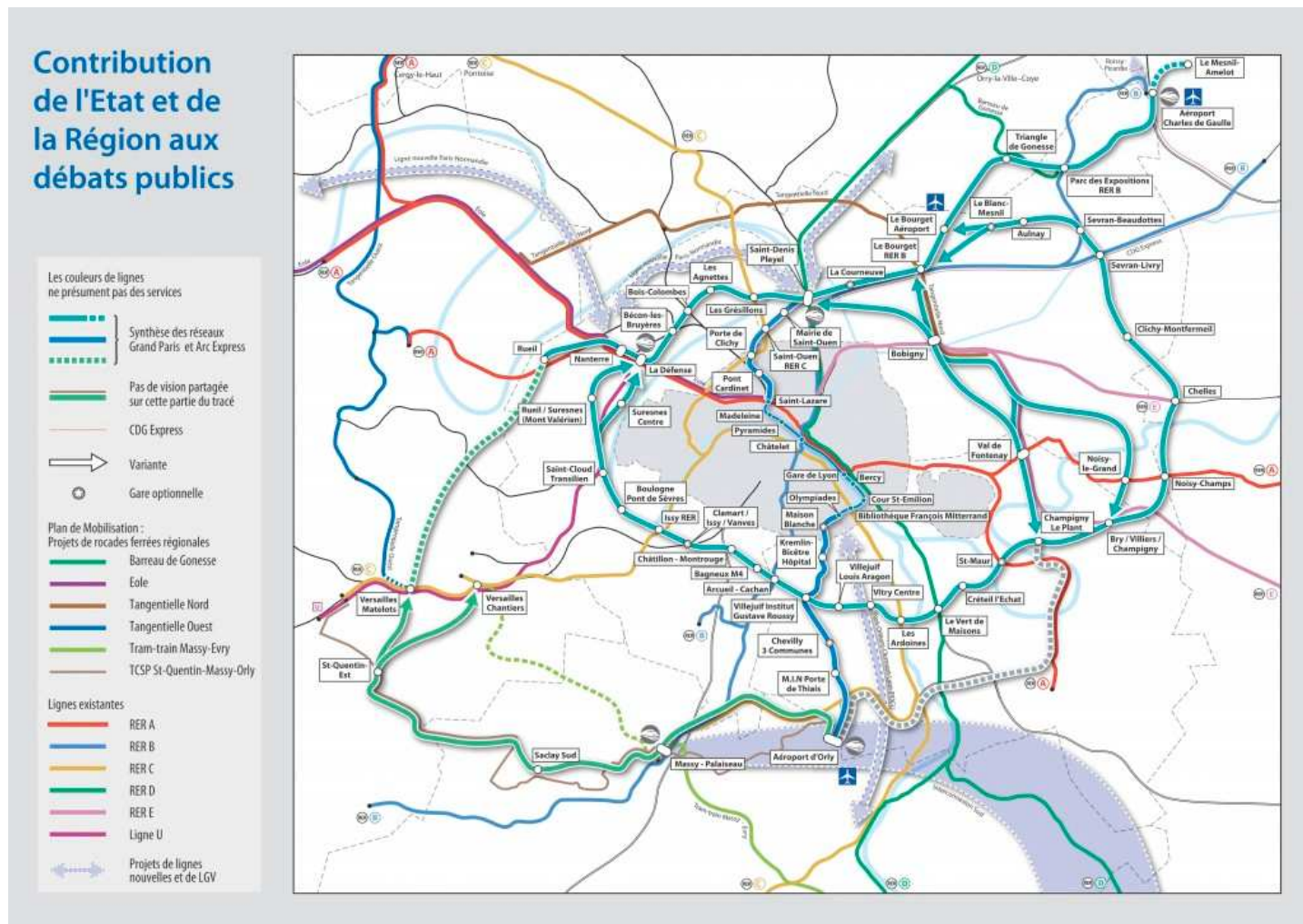
Le groupe Europe Ecologie Les Verts juge irresponsable d'annoncer, lors de grandes opérations de communication, des promesses qui susciteront des déceptions et contribueront à décrédibiliser encore plus la parole politique.

**Leur priorité est de répondre avant tout aux urgences des transports au quotidien.**

**Les écologistes appellent à la poursuite du débat public et à la participation active des citoyennes et des citoyens afin d'obtenir des avancées réelles pour le réseau de transport. Ils poursuivront leur action quotidienne en faveur de l'amélioration des transports publics en Ile-de-France, la mise en œuvre du Plan de Mobilisation Transports et l'obtention de véritables moyens pour construire de nouveaux transports en commun à la hauteur des enjeux de demain et au service de tous les habitant/es de l'Ile-de-France. C'est dans ce sens qu'ils défendront leur projet au Conseil régional, notamment lorsque le rapport concernant l'avenir de la métropole francilienne sera soumis au vote de l'Assemblée régionale.**

**Les principaux points de désaccord**

Alors que les 51 élus/es du groupe prennent leurs responsabilités et refusent de tourner le dos aux usager/es pour précipiter un accord qui ne profite qu'à quelques-uns, voici quelques éléments d'information qui vous permettront de bien appréhender ce dossier complexe et sensible :



Au regard de l'impératif de maillage territorial et de désenclavement des zones isolées, le nombre de gares présentées, dont plusieurs sont en option, paraît complètement insuffisant et déconnecté des réalités et des préoccupations des habitants/es de la Région. L'accord ne prévoit en outre aucune priorité garantissant que les territoires les plus défavorisés soient traités en priorité.

### L'aménagement du plateau de Saclay

Les écologistes, avec le soutien des élus/es locaux, ont réussi à faire reculer le Ministre Leroy sur Saclay. Problème : l'accord laisse les mains libres à la Société du Grand Paris pour aménager comme elle l'entend cette zone préservée, au mépris de l'avis des citoyennes, citoyens et élus/es locaux. Si un projet d'infrastructure de transports lourds n'est pas prévu dans l'accord, la Région abandonne tout moyen d'action lui permettant de protéger ces terres agricoles de qualité contre le projet pharaonique de Nicolas Sarkozy et l'urbanisation incontrôlée que ce dernier entraînera nécessairement. Les écologistes continueront de refuser la mise en place d'un métro au profit d'un transport en commun en site propre.

### Le respect de la démocratie locale

Comme l'a illustré l'exemple du Plateau de Saclay, l'accord acte un recul considérable par rapport à la décentralisation engagée au cours des dernières décennies. En consacrant le *Grand Paris Express* et la loi Grand Paris, la Région accepte de fait que la compétence transport soit reprise en main par l'Etat, à travers un établissement gouverné sans les élus/es locaux. La loi sur le Grand Paris dispose en effet que la Société du Grand Paris (SGP) aura en charge la maîtrise d'ouvrage du Réseau de Transports du Grand Paris, qui comprend notamment Arc Express et le prolongement de la ligne 14. Les écologistes demandent la dissolution de la SGP et le transfert de ses prérogatives au STIF.

### Le financement du projet

Le financement du projet « Grand Paris Express » tel que présenté aujourd'hui n'est pas assuré. Les écologistes attendent encore des engagements fermes et précis sur les engagements de l'Etat, condition indispensable à

l'amélioration et au développement des transports en commun en Ile-de-France, notamment sur le Versement Transports, la TIPP dite « Grenelle » et sur ce qui sera inscrit à la Loi de Finances 2012. Les écologistes demandent des garanties tel que les avait proposées le rapporteur Gilles Carrez.

## Chronologie du Grand Paris

- **Mars 2008** : Nomination de Christian Blanc, secrétaire d'Etat au développement de la région capitale (départ le 4 juillet 2010), auteur du projet de loi sur le Grand Paris.
- **Septembre 2008** : Une délibération du Conseil régional approuve le projet de SDRIF (Schéma directeur de la Région Ile-de-France) qui définit les orientations pour l'aménagement de la région à l'horizon 2030. Le gouvernement refusera de le transmettre au Conseil d'Etat pour approbation.
- **Avril 2010** : Une délibération du Conseil régional prononce un avis défavorable sur le projet de loi sur Grand Paris.
- **Mars 2010** : Élections régionales : Jean-Paul Huchon et Valérie Pécresse s'affrontent et défendent deux projets concurrents. Les écologistes prônent alors un rapprochement des points de vue et pour définir un projet d'intérêt général.
- **Juin 2010** : Vote de la loi sur le Grand Paris après le départ de Christian Blanc.
- **Juillet 2010** : Michel Mercier, ministre de l'espace rural, reprend le dossier du Grand Paris.
- **15 Novembre 2010** : La Région propose une contribution (une complémentarité des projets) au projet Grand Paris.
- **17 Novembre 2010** : Nomination de Maurice Leroy secrétaire d'État chargé du Grand Paris.
- **Décembre 2010** : Une nouvelle délibération du Conseil régional prononce un avis défavorable au projet de transport du grand paris, mais fait le constat de la complémentarité possible des projets (Arc Express + plan de Mobilisation transports pour améliorer l'existant + Grand Paris).
- **10 janvier 2011** : Courrier de Maurice Leroy à Jean-Paul Huchon en réponse aux propositions de novembre. Peu de concessions avec notamment le maintien d'un projet d'infrastructure de transport lourde pour le plateau de Saclay.
- **21 janvier 2011** : Réponse de Jean-Paul Huchon à Maurice Leroy qui, avec le soutien des écologistes, reporte l'accord en réaffirmant ses conditions.
- **26 janvier 2011** : Accord – conférence de presse de Maurice Leroy et de Jean-Paul Huchon en présence de Nathalie Kosciusko-Morizet et des présidents des Conseils généraux.

### Pour aller plus loin...

- [Les communiqués du groupe EELV](http://europeecologielesverts-idf.fr/5696-communicues/) : <http://europeecologielesverts-idf.fr/5696-communicues/>
- [Le protocole d'accord État Région](http://ile-de-france.regions-europe-ecologie.fr/fileadmin/dam/iledefrance.elusecolos.fr/doc/protocoleEtatR%C3%A9gion26janv.pdf) : <http://ile-de-france.regions-europe-ecologie.fr/fileadmin/dam/iledefrance.elusecolos.fr/doc/protocoleEtatR%C3%A9gion26janv.pdf>
- [Délibération du CR relative au respect des principes de la décentralisation et au projet de loi sur le 'Grand Paris' \(avril 2010\)](http://ile-de-france.regions-europe-ecologie.fr/fileadmin/dam/iledefrance.elusecolos.fr/doc/CR16-10.pdf) : <http://ile-de-france.regions-europe-ecologie.fr/fileadmin/dam/iledefrance.elusecolos.fr/doc/CR16-10.pdf>
- [Avis du CR sur le projet de réseau de transport du Grand paris \(décembre 2010\)](http://ile-de-france.regions-europe-ecologie.fr/fileadmin/dam/iledefrance.elusecolos.fr/doc/CR118-10.pdf) : <http://ile-de-france.regions-europe-ecologie.fr/fileadmin/dam/iledefrance.elusecolos.fr/doc/CR118-10.pdf>
- [Le dossier du Moniteur](http://www.lemoniteur.fr/155-projets/dossiers-actualites/603201-tout-savoir-sur-le-grand-paris) : <http://www.lemoniteur.fr/155-projets/dossiers-actualites/603201-tout-savoir-sur-le-grand-paris>
- [Le dossier de la Gazette des communes](http://www.lagazettedescommunes.com/322/l'essentiel-grand-paris-un-debat-capital/) : <http://www.lagazettedescommunes.com/322/l'essentiel-grand-paris-un-debat-capital/>